



N° 040 /2019/P/CENI

COMMUNIQUE DE LA CENI

portant prorogation de la période de révision des listes électorales

Le Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance du public et de tout le personnel électoral que les opérations d'enrôlement sont prorogées jusqu'à demain lundi 02 décembre 2019, afin de permettre à tous les citoyens qui n'auraient pas pu se faire enrôler jusque là, de le faire.

Les heures d'ouverture et de fermeture des CRV sont maintenues de 07 heures à 16 h00.

Le Président de la CENI compte sur le patriotisme, l'engagement et la mobilisation de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 01 DEC 2019

Le Président



Tchambakou AYASSOR